

ENFANCE ET JEUNESSE

EMPLOI ET INSERTION

PREVENTION

AMÉNAGEMENT

CADRE

VIVRE

**6 PRIORITÉS
POUR RÉUNIR
VÉNISSIEUX**

2007-2010

**Contrat Urbain
de Cohésion Sociale**

**RÉUNIR
Vénissieux**

**RÉUNIR
Vénissieux**

GRAND PROJET DE VILLE

17 rue Albert Einstein
69200 Vénissieux
TÉL 04 72 90 10 96
FAX 04 72 50 36 94
gpv@ville-venissieux.fr

Adresse postale :

Mairie de Vénissieux
BP 24
69631 Vénissieux Cedex



GRAND LYON
communauté urbaine



Rhône Alpes



ANATOMIE Lyon

Sommaire

1 **Emploi
et Insertion** p. 4

2 **Prévention
et Sécurité** p. 6

3 **Éducation,
Enfance
et Jeunesse** p. 8

4 **Vivre
ensemble** p. 10

5 **Aménagement
Urbain** p. 12

6 **Proximité
et Cadre
de vie** p. 14

Les objectifs partenariaux sont mis en illustration à titre d'exemple pour la période 2007-2010. Les plans d'actions précis ne seront définis qu'après la signature du Contrat Urbain de Cohésion Sociale.

Réunir Vénissieux, six priorités pour notre avenir...

Pour la période 2007-2010, Vénissieux va signer un nouveau contrat avec ses partenaires, au premier rang desquels l'Etat, le Grand Lyon, la Région et le Conseil Général.

Organisé autour de six priorités, ce Contrat recense les grands chantiers que nous voulons ouvrir pour contribuer au développement de notre ville et réunir Vénissieux, dans toutes ses composantes :



Réunir tous les quartiers
du Plateau à la Ville
et à l'agglomération,

Réunir les habitants pour agir
en collectif sur l'évolution
de leur cadre de vie, et agir
sur les difficultés dans
la proximité,

Réunir les habitants et les
acteurs du territoire pour
renforcer le vivre-ensemble.

Au travers des six thèmes que vous découvrirez ici, vous noterez une préoccupation permanente : la lutte contre les discriminations. De la sensibilisation à l'action, l'accent sera mis en permanence sur l'égalité des chances accordées à chaque personne. Ce contrat citoyen, la ville le signe également avec vous, les Vénissiens. C'est pourquoi nous souhaitons, avec nos partenaires, le mettre en débat et l'enrichir. Pour cela nous utiliserons les outils de démocratie locale que sont les conseils de quartier mais aussi de nouvelles formes comme les Ateliers de Ville qui nous permettront d'approfondir le dialogue. Nous comptons sur vous, pour nous rejoindre dans cette démarche et ensemble, contribuer à réunir Vénissieux.

1

Emploi et Insertion

À Vénissieux, comme sur tout le territoire national, la population connaît des difficultés économiques importantes. Si de nombreux efforts ont été faits, ils ne sont pas suffisants. Aussi, la ville appelle aujourd'hui à la mobilisation de tous pour la formation, la qualification et l'insertion professionnelle des habitants. Il convient de faire plus en matière de lutte contre le chômage et notamment le chômage des jeunes ou le chômage longue durée. Pour cela, la mobilisation des partenaires et l'accompagnement des publics en difficulté est essentiel.



Les objectifs partenariaux

Pour la période 2007-2010, la ville et ses partenaires s'engagent sur :

L'apprentissage de la langue française.

Les ateliers d'apprentissage de la langue française seront développés pour éviter que le manque de maîtrise de la langue soit un frein à l'insertion.

L'insertion des jeunes filles.

Des possibilités plus nombreuses de participer aux chantiers d'insertion seront offertes aux jeunes filles.

L'insertion par le sport.

La possibilité de mettre en place pour des jeunes âgés de 16 à 30 ans un dispositif d'insertion dans les métiers du sport et de l'animation est à l'étude.

L'aide à la personne.

La création d'une structure d'insertion pour les services à la personne, sera étudiée.

Des emplois créés par le futur pôle hospitalier.

Une formation d'aide-soignant à laquelle participent 35 Vénissiens permettra l'embauche de 15 personnes lors de l'ouverture du pôle hospitalier de Vénissieux.

Réalisé en 2000-2006

Tout au long du précédent contrat de ville, la commune, ses partenaires et les associations ont mis en place des dizaines d'actions. Pour certaines, elles seront prolongées dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale. Quelques exemples :

La Zone Franche Urbaine



Ce système d'exonération fiscale pour les créateurs d'activité existe depuis 2004. Plus de 300

entreprises et de nombreux locaux d'activité, comme le parc Bourdarias, ont été créés.

100 personnes mobilisées chaque année



Les différentes actions de mobilisation dans l'insertion sociale touchent chaque année

100 personnes. Elles bénéficient d'ateliers d'expression, d'écriture ou de rencontres avec les institutions.

La régie de quartier



Elle permet chaque année à 250 personnes de réaliser une mission d'insertion rémunérée

et de se rapprocher du monde de l'emploi.

Focus L'insertion sociale, première passerelle

Avant même de parler d'insertion professionnelle, les actions d'insertion sociale permettent aux personnes de retrouver un point d'ancrage dans la vie quotidienne. Dans le cadre du plan d'actions 2007-2010, des initiatives seront renforcées.

Le jardin d'insertion « l'Envol » accueillera 15 nouveaux jardiniers. Les ateliers et chantiers d'insertion concerneront 40 personnes au lieu de 24. Enfin la création de chantiers permanents d'insertion pourra bénéficier à 32 jeunes par an.

2

Prévention et Sécurité

Notre ville est confrontée à un niveau élevé d'actes de délinquances, qui malheureusement reste stable malgré les efforts. Parce que tous les habitants de Vénissieux ont le droit de vivre dans la tranquillité, le Contrat Urbain de Cohésion Sociale réaffirme la nécessité de combattre cette délinquance. Il souhaite réunir les forces autour de nouveaux objectifs en matière de sécurité mais aussi de prévention : il ne s'agit pas seulement de réparer mais d'anticiper les difficultés. Avec une attention particulière accordée à la jeunesse.



Les objectifs partenariaux

Pour la période 2007-2010, la ville et ses partenaires s'engagent sur :

L'aide aux victimes.

Le soutien aux associations sera renforcé.

La vidéosurveillance.

Elle sera mise en place sur le Plateau des Minguettes en 2007.

Sécuriser les abords des établissements scolaires.

Le renforcement de la présence d'adultes aux abords des établissements scolaires sera encouragé.

La santé.

L'accès aux soins, les conduites à risques (toxicologies) ou la nutrition seront autant de sujets sur lesquels le Diagnostic Santé permettra de dégager des pistes d'action.

Les violences faites aux femmes.

Des actions de prévention spécifiques à cette question seront engagées.

Focus

La santé des jeunes, un enjeu majeur

Dans le cadre de leur démarche de prévention, les partenaires accordent une grande importance à la santé des jeunes. Des actions en lien avec les établissements scolaires pour sensibiliser les jeunes existent. Le « diagnostic santé » permettra d'identifier les thèmes prioritaires (alimentation équilibrée, hygiène buco-dentaire, respect mutuel garçons-filles, conduites à risques comme la toxicomanie ou encore les maladies sexuellement transmissibles...) sur lesquels des actions seront développées ou mises en place.

Réalisé en 2000-2006

Tout au long du précédent contrat de ville, la commune, ses partenaires et les associations ont mis en place des dizaines d'actions. Pour certaines, elles seront prolongées dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale. Quelques exemples :

Le TOP



La création de l'Office Public de la Tranquillité (TOP) permet d'apporter une aide aux habitants et aux victimes par la médiation ou la gestion à l'amiable des conflits. 18 agents assurent ce service.

Présence +



Une équipe d'agents se relaie de 17h à 23h pour proposer aux locataires de

l'Opac du Grand Lyon et de l'Opac du Rhône une présence rassurante et apaisante, en dehors des heures d'ouverture des agences. Cette présence sécurise les allées et les abords des immeubles en soirée.

Un stationnement sécurisé

Deux aires de stationnement d'une capacité de 100 places chacune offrent un stationnement sécurisé aux habitants du plateau. La gestion en est aujourd'hui confiée à une société privée.

3

Education, Enfance et Jeunesse



Les objectifs partenariaux

Pour la période 2007-2010, la ville et ses partenaires s'engagent sur :

Notre ville met tous les moyens en œuvre pour offrir à sa jeunesse un parcours de réussite. Les actions développées concernent un public de 0 à 18 ans qui représente presque un tiers des habitants. Toutefois, il reste beaucoup à faire. C'est pourquoi la ville et ses partenaires souhaitent réunir les bonnes volontés, renforcer ses équipes et les moyens mais aussi réaffirmer dans chaque action les valeurs républicaines et de citoyenneté.

Une nouvelle maison de l'enfance.

Elle sera située en centre-ville.

Les Espaces Polyvalents Jeunes.

L'investissement sera poursuivi avec notamment la requalification des EPJ de Léo Lagrange, Lénine, Pyramide.

L'accompagnement scolaire.

Les actions d'accompagnement scolaire (aide aux devoirs) seront développées, de nouveaux ateliers seront ouverts.

Une nouvelle cité scolaire.

La cité scolaire Jacques Brel va à terme être démolie et remplacée par une nouvelle cité scolaire qui prendra place sur Démocratie à la rentrée 2012.

Réalisé en 2000-2006

Tout au long du précédent contrat de ville, la commune, ses partenaires et les associations ont mis en place des dizaines d'actions.

Pour certaines, elles seront prolongées dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale. Quelques exemples :

5 Équipements Polyvalents Jeunes soutenus



Implantés dans 5 quartiers différents, ils sont ouverts du lundi au samedi et accueillent

les jeunes vénissians de 12 à 17 ans.

Bioforce s'engage

Acteurs de la démarche éducative, ses stagiaires s'engagent dans le bénévolat et donnent des cours de soutien scolaire. Les nouveaux locaux récemment inaugurés confirment l'engagement de Bioforce sur le quartier.

Les Projets Jeunes



La participation à des chantiers d'intérêt collectif (réhabilitation des parties communes des

bâtiments, nettoyage des espaces extérieurs) permettent à des jeunes âgées de 16 à 24 ans de financer leurs projets.

Focus

Le Programme de Réussite Educative (PRE)

Mettre toutes les chances de réussite scolaire du côté de la jeunesse, voilà l'enjeu du PRE, initié par la ville, l'Education nationale et leurs partenaires. Il vise le public des 2-16 ans et se décline à travers des dizaines d'actions sur tous les établissements scolaires.

Il s'agit de réunir toutes les forces et tous les acteurs concernés pour aider le jeune à mettre toutes les chances de réussite de son côté.

4

Vivre ensemble

Notre ville compte une vie associative riche et très diverse. Les cadres associatifs peinent à se renouveler et trop souvent le sens de l'intérêt général est perdu au profit d'intérêts spécifiques ou particuliers. D'autre part, de nombreuses initiatives émergent, portées par des groupes d'habitants pas forcément structurés. La ville et ses partenaires souhaitent réunir tous les habitants et associations autour d'objectifs communs de citoyenneté. Pour que chacun puisse à sa manière contribuer au vivre ensemble.



Les objectifs partenariaux

Pour la période 2007-2010, la ville et ses partenaires s'engagent sur :

Une maison des associations.

La création d'une maison des associations permettra de meilleurs échanges et une mise en réseau des 300 associations de Vénissieux.

L'accès au sport.

Un travail sera engagé avec les partenaires en vue de favoriser l'accès au sport des enfants des familles nombreuses. Les clubs seront encouragés à ouvrir leurs portes aux jeunes.

Les groupes d'habitants.

Les groupes d'habitants seront soutenus dans leurs démarches. D'autres seront encouragés à se constituer en associations : groupes de locataires ou de parents d'élèves.

Les projets culturels.

Ils répondront aux deux dimensions : des projets culturels qui viennent des habitants et aident à créer du lien ; des projets culturels d'agglomération qui permettent aux vénissiens de découvrir des univers nouveaux.

Focus

La Mémoire, notre patrimoine

Un travail de collecte, de conservation et de valorisation des archives orales confié à l'Université Lyon 2 est entamé pour trois ans. À travers le recueil de témoignages racontant des parcours familiaux, résidentiels et professionnels aux Minguettes, c'est un pan de notre patrimoine qui sera conservé.

L'Opéra s'engage

Le projet Kaléidoscope de l'Opéra propose la création de petits spectacles publics mêlant professionnels et amateurs. Les participants interviennent dans la composition musicale, l'écriture des textes, l'interprétation.

Réalisé en 2000-2006

Tout au long du précédent contrat de ville, la commune, ses partenaires et les associations ont mis en place des dizaines d'actions. Pour certaines, elles seront prolongées dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale. Quelques exemples :

La nouvelle école de Musique



L'implantation de l'école de Musique sur le Plateau renforce la richesse en équipements

et le dynamisme du quartier. Elle accueille plus de 150 nouveaux inscrits issus majoritairement du Plateau.

Le soutien aux initiatives habitants

La Fête du quartier de Max Barel ou de la Darnaise sont autant d'actions rendues possibles par le financement du Fonds d'Initiatives Locales.

Les Festivals Nuits Métisses et Fêtes Escales



Les deux manifestations rayonnent dans l'agglomération depuis respectivement 1996

et 1999.

Le Défilé de la Biennale

260 danseurs de Vénissieux rassemblés par la compagnie Réminiscences ont dansé dans les rues de Lyon en 2006

5

Aménagement Urbain

Réunir Vénissieux, c'est aussi remédier à des difficultés nées de la manière dont la ville s'est construite. Il convient aujourd'hui de rassembler des quartiers qui sont parfois trop enfermés sur eux-mêmes, de créer des liens entre le haut et le bas de la ville. C'est aussi doter Vénissieux de tous les atouts qui font une ville attractive. La ville et ses partenaires souhaitent aujourd'hui offrir un habitat répondant mieux aux attentes différentes des habitants. Des centres de quartiers vivants et en proximité de la population seront développés.



Les objectifs partenariaux

Pour la période 2007-2010, la ville et ses partenaires s'engagent sur :

Le logement.

De nouveaux produits de logements (locatif, locatif libre et accession à la propriété) seront construits pour permettre à chacun de trouver une réponse à sa demande, notamment pour accéder à la propriété.

L'immobilier d'entreprises.

En lien avec la Zone Franche Urbaine, de nouveaux locaux d'activités et bureaux seront aménagés.

Les copropriétés.

La mise en œuvre du Plan de sauvegarde pour les copropriétés Montelier 2 et Grandes-Terres des Vignes sera poursuivie.

Vénissy.

Le centre commercial du Plateau fera l'objet d'une reconstruction totale et d'aménagements en lien avec l'arrivée du tramway, probablement à partir de 2009.

Embellissement des pieds d'immeubles.

Pour donner un aspect plus résidentiel aux ensembles de logements, les aménagements de proximité (espaces verts, aires de jeux...) seront développés.

Réalisé en 2000-2006

Tout au long du précédent contrat de ville, la commune, ses partenaires et les associations ont mis en place des dizaines d'actions.

Pour certaines, elles seront prolongées dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale. Quelques exemples :

La renaissance de Démocratie

Le quartier voit la construction d'un ensemble de 58 logements, en accession à la propriété, tandis que des cheminements piétonniers sont prévus avenue d'Osschatz. Démocratie accueillera en 2012 la nouvelle cité scolaire.

L'îlot du Cerisier



Une nouvelle école de musique a été réalisée.

Les opérations de construction

de logement (social et accession à la propriété) ont été engagées en 2006.

Des réhabilitations par les bailleurs



La quasi totalité des 1745 logements prévus à la réhabilitation ont été réalisés, à l'exemple

de l'opération de la Darnaise.

Focus

Le tram T4, un lien vers l'agglomération

La ligne T4 du tram reliera les Minguettes au 8^e arrondissement de Lyon dès avril 2009.

Le tram mettra également Venissy à trois minutes du Centre-Bourg.

Dès avril 2009, 14 arrêts desserviront la commune.

Le réseau rejoindra la Part Dieu dans un deuxième temps et permettra d'accéder encore plus rapidement au centre-ville de l'agglomération.

6

Proximité et Cadre de vie

Renforcer et améliorer le cadre de vie, c'est offrir aux habitants de Vénissieux un environnement agréable et propre, c'est faire preuve de rapidité dans la réaction pour ne pas laisser les dégradations devenir la règle commune. La poursuite et le développement des actions de proximité obéissent à ce souhait de quartiers plus agréables à vivre. Cela passe par une mobilisation toujours plus importante des habitants. La ville et ses partenaires souhaitent en effet améliorer le dialogue pour améliorer la qualité de vie.



Les objectifs partenariaux

Pour la période 2007-2010, la ville et ses partenaires s'engagent sur :

La sensibilisation des habitants.

Les habitants seront associés aux diagnostics en marchant qui permettent de repérer ce qui ne va pas sur un quartier en matière de propreté et d'y répondre rapidement. D'une manière générale, la sensibilisation à l'environnement doit être développée.

La gestion de proximité renforcée.

Entretien des espaces extérieurs, sensibilisation et actions en faveur de la propreté... La gestion de proximité dans son ensemble sera renforcée.

Soutenir les locataires.

La création d'association de locataires sera encouragée, afin que celles-ci deviennent partie-prenante dans l'amélioration de leur environnement.

Un parking pour Léo Lagrange.

Un parking souterrain sécurisé de 76 places sera réalisé sur Léo Lagrange, réservé aux propriétaires des garages démolis dans le cadre de l'opération Vénissy.

Focus

S'organiser pour mieux gérer le quotidien

S'organiser par secteur pour traiter, ensemble et globalement, les problèmes permet d'apporter des réponses. Sur Monmousseau et Division-Leclerc, la collaboration avec le bailleur permet d'imaginer des solutions aux questions de propreté, d'entretien des espaces extérieurs, de remise à niveau des parties communes. Cela passe parfois par le renforcement de la présence humaine : des postes de gardiens ou de chargée d'accompagnement des familles vont être créés. Le travail sera poursuivi pour les secteurs Léo Lagrange, Darnaise, et Pyramide.

Réalisé en 2000-2006

Tout au long du précédent contrat de ville, la commune, ses partenaires et les associations ont mis en place des dizaines d'actions. Pour certaines, elles seront prolongées dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale. Quelques exemples :

Un entretien mutualisé



Les bailleurs, les services de la ville et du Grand Lyon coordonnent

leur actions et mettent en commun leurs moyens pour assurer la propreté.

Une mobilisation forte des bailleurs



L'engagement des bailleurs dans la vie sociale est fort, et dépasse leurs

domaine de compétences : organisation de tournois de foot ou basket, soutien à des animations de proximité.

Des aménagements de proximité



Le Square Montchaud, la contre-allée Thorez ou la place Rouge :

dans tous les quartiers des réalisations améliorent le quotidien des habitants.